

BIEN VIVRE A TROUY

Septembre-Octobre-Novembre 2022

N° 94



SOMMAIRE

L'orage du 21 juin page 3

L'édito pages 4

Les ateliers de Béa page 5

Les travaux pages 6 à 7

L'environnement pages 8 à 10

Nos trucidiens ont du talent page 11

L'enfance page 12

Les informations pages 13 et 14

LE C.C.A.S. pages 15 et 16

Coupons-Réponse pages 17 et 18

La culture page 19

Les activités permanentes et les manifestations 20 à 26

A ne pas manquer pages 27 à 28





L'orage du 21 juin, comprenant de fortes chutes de grêle, un vent fort et d'intenses précipitations, a touché toute la commune de Trouy.

Il a entraîné de gros dégâts sur les habitations et les véhicules. Plus de 40 interventions des pompiers ont été recensées.

Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer.

Il faut aussi souligner la solidarité entre voisins qui s'est mise instantanément en place.

Plus de 700 foyers trucidiens se sont fait connaître en mairie pour signaler leurs dommages.

Toitures abîmées, inondations de garages, de sous sol, ruissellements, véhicules cabossés, crépis abîmés, pare-brise explosés, abris de jardin, carports, mobiliers de jardin détériorés, ... la liste des dégâts est longue.

Dans le même temps, la commune a invité les trucidiens à faire une déclaration auprès de leur assureur.

Le rapport de Météo France indique des vents en rafale à 109 km/h sur Bourges et un volume de pluie de 44 mm en une heure.

Ce phénomène étant d'une occurrence de plus de 10 ans, la commune a donc été reconnue en état de catastrophe naturelle.

Un arrêté ministériel du 12 juillet 2022, portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, a été publié au journal officiel le 28 juillet.

« En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les **inondations et coulées de boue**. Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe I de l'arrêté, pour le risque et aux périodes indiqués.

L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté **peut ouvrir droit** à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises. »

Les dégâts estimés sur les bâtiments communaux sont importants, 30 000 € pour les toitures, 20 000 € pour les volets roulants, les fenêtres, ... A titre d'exemple, plus de 400 ardoises ont été cassées par la grêle au Centre de Loisirs.

Le réseau d'eaux pluviales est dimensionné pour les événements pluvieux d'occurrence décennale. Néanmoins, des travaux d'inspection du réseau d'eaux pluviales vont être lancés pour connaître les endroits à curer ou à réparer.

La commune, accompagnée de son maître d'œuvre voirie, va travailler sur un programme d'amélioration du réseau et de résorption des points difficiles.

Le bois Saint-Joseph a également souffert : deux grands marronniers ont été comme pliés en deux par une main géante.

N'hésitez pas à faire remonter tout problème à la mairie.



Béatrice RATELET

adjoite responsable des seniors,
de l'intergénérationnel et du funéraire



Elue depuis 21 ans, je me suis d'abord occupée de l'enfance puis des seniors.

J'essaie de lutter, modestement, contre la solitude ... pas toujours facile Une bonne façon est de participer aux « Ateliers de Béa » qui essaient de développer les thématiques qui peuvent aider ou distraire, ouverts à tous et gratuits comme : des visites et découvertes de sites ou d'entreprises, des balades nature, le sommeil, la sécurité, l'informatique, la mémoire, la diététique ... ainsi que des jeux de société, des travaux manuels ou du tricot.

Je pense qu'être âgé est différent d'être vieux.

A la retraite, certains deviennent âgés et d'autres vieux.

En effet, la personne âgée fait du sport, des rencontres, des voyages ... les vieux ne font rien.

La personne âgée a de l'amour à donner, le vieux n'a que de la rancœur.

La personne âgée fait des plans pour l'avenir, le vieux n'a que la nostalgie du passé.

La personne âgée a un agenda plein, le vieux rien.

La personne âgée fait des rêves en dormant (même s'il ne dort pas beaucoup), le vieux des cauchemars.

Ce que je souhaite à toutes et tous, pour les années à venir, c'est d'être âgé car nous avons de l'amour à donner, des projets à réaliser, mille choses à faire ... et surtout de profiter de chaque moment de la vie.

Alors soyons tous des personnes âgées qui prennent le temps de bien vivre ... heureuses !



Jeux et tricot :

Un lundi sur deux de 14h30 à 17h30 des jeux et tricot au Centre de Loisirs
 3 et 10 octobre – 21 novembre et 5 décembre



Balade :

Rendez-vous pour faire le Chemin des Coudres (côté route de Châteauneuf) le 12 septembre à 14h30 (ouvert à tous).

Découverte de la flore :

Découverte de la flore dans le bois du Château au cours d'une balade animée par Nature 18 – ouvert à tous. Rendez-vous à 14h30 parking du stade le 19 septembre.

Bistrot-tricot :

A eu lieu le 29 juin avec environ une vingtaine de petites mains au Feeliane de 15h à 17h avec un petit goûter offert par Les Ateliers de Béa. Ouvert à toutes. Le prochain aura lieu le mercredi 16 novembre de 15h à 17h.

Ateliers numériques : complets, ont commencé le 28 avril pour 30 séances tous les jeudis au Centre de Loisirs de 14 à 16h.

«Ma retraite j'en profite» :

En partenariat avec l'ASEPT du Centre-Val de Loire et les caisses de retraite, cette manifestation a rencontré un vif succès. Cet après-midi festif, avec un spectacle en chanson «Ma retraite j'en profite», a enchanté les 160 spectateurs présents. Un espace information pour seniors (loisirs, activité, santé, ...) avec une douzaine de stands avaient également été installés. Ils ont renseigné et distribué beaucoup d'infos. L'après-midi s'est terminé par un pot convivial.



Les Ateliers de Béa : vous proposent 3 séances pour s'informer sur la prévention des chutes, maintenir ses capacités physiques, adapter son lieu de vie, etc., animées par un ergothérapeute les mardis 6, 13 et 20 septembre de 15 à 17h au Centre de Loisirs et au jardin pédagogique du Château.

Places limitées : s'inscrire au 02 48 64 78 78 ou en laissant un message au 02 48 20 38 51.

Faites travailler votre mémoire pour mieux vieillir grâce à PEPS Eurêka

Les délégués MSA de l'échelon local Champagne Sud en partenariat avec « les Ateliers de Béa » de Trouy vous invitent à une réunion de présentation des ateliers PEPS EUREKA !

Lutter contre la dépendance et entretenir sa mémoire avec la MSA Beauce Cœur de Loire, dans le cadre d'un programme d'éducation et de promotion à la santé, vous sera proposé.

Toutes les personnes de 55 ans et plus sont invitées à une réunion gratuite qui se tiendra le **jeudi 22 septembre 2022 à 15h00 salle du Centre de Loisirs à Trouy.**



Renseignements «Les Ateliers de Béa» au 02 48 64 78 78

Retrouver toutes nos activités à partir de Google ou Facebook

SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES

Suite à la crise sanitaire, l'Etat a initié un plan de relance à destination des communes, pour leur permettre d'atteindre un socle numérique de base dans les écoles élémentaires.

Ce plan regroupe deux volets : l'un relatif aux matériels et l'autre aux ressources et accompagnement. Sur la commune de Trouy, après un recensement auprès de chaque direction, l'investissement suivant a été validé :



École élémentaire du Bourg :

- Fourniture de 4 ordinateurs portables pour les enseignants, configurés avec les logiciels adaptés.
- Fourniture d'une valise pédagogique complétée par 18 tablettes numériques pour les élèves.
- La formation des professeurs a été effectuée en juin sur le système collaboratif, validé par le conseiller numérique de l'Education Nationale.

École élémentaire du Nord :

- Fourniture d'une valise pédagogique complétée par 15 tablettes numériques pour les élèves.
- Installation en juin de 2 bornes wifi pour améliorer la couverture réseau dans l'ensemble des classes.
- Installation de 4 tableaux triptyques pour les classes, complétés par 4 vidéoprojecteurs.
- La formation des professeurs a été effectuée en juin sur le système collaboratif, validé par le conseiller numérique de l'Education Nationale.

L'étude technique de fixation a été effectuée par les services techniques, en présence de Marc Souly, adjoint aux travaux, et de Jean-Yves Imbert, conseiller municipal délégué à l'informatique, le 27 juin.

L'ensemble de ce plan numérique représente une dépense de 24 000 €, subventionnée à 70 % par l'Etat.



LIAISON PIETONNE

Dans le cadre du lotissement «le champ de la Pâture », une liaison piétonne est prévue entre la rue des Acacias et l'avenue du Cabaret.

Cette liaison a été revêtue en enrobé.

La commune en a profité pour créer un puisard pour collecter les eaux pluviales.

La suite des travaux de ce lotissement aura lieu à l'automne.

VITESSE DES VÉHICULES



La municipalité a sollicité le Département du Cher pour réaliser des comptages de vitesse sur l'entrée de Trouy Nord en 2021. Le trafic est de plus de 3 000 véhicules par jour, 90 % de véhicules en « excès de vitesse », avec une moyenne de 85 km/h dans l'entrée d'agglomération.

La commission travaux a donc validé le projet de sécurisation de l'entrée de Trouy Nord.

L'objectif a été de créer un dispositif de ralentissement des vitesses, d'aménager le trottoir devant les habitations, et de créer un cheminement jusqu'aux arrêts de bus pour sécuriser le déplacement des piétons.

Après renseignements, le projet n'étant pas éligible pour 2022 aux produits des amendes de police, la commune a sollicité les fonds de concours de l'agglomération de Bourges Plus.

Ce projet de sécurisation routière de l'entrée de Trouy Nord au lieudit «Le Champ de la Folie», d'un montant de 63 000 €, a été subventionné à 50 % par l'agglomération.

Les travaux ont été lancés en juillet, hors périodes scolaires, pour limiter les désagréments aux nombreux usagers.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS, sous la surveillance de notre maître d'œuvre, le bureau d'études ICA.

Depuis 2012, la commune s'est lancée dans un programme d'investissement et de sécurisation des entrées d'agglomération.

Depuis cette date, des travaux ont été effectués :

- route de La Chapelle, écluse et plateau ralentisseur, pose de coussins berlinois,
- avenue des Anciens Combattants, double écluse asymétrique,
- rue du Lac, pose d'un coussin berlinois,
- rue des Acacias, pose de coussins berlinois,
- rue du Grand Chemin, 2 plateaux ralentisseurs et écluse asymétrique,
- route de Châteauneuf (Trouy Nord), 3 plateaux ralentisseurs.

En 2023, un plateau ralentisseur sera installé au niveau de la sortie du lotissement du Clos Saint-Joseph, avenue des Anciens Combattants.

D'autres projets d'amélioration sont en cours d'étude, pour améliorer ou reprendre les aménagements existants sur les voies les plus circulées :

- rue du Château Gaillard,
- rue du Paradis,
- rue Hanriot.

Tous ces travaux représentent un effort financier important pour la commune, pour seul objectif de diminuer les vitesses des usagers.

Le manque de civisme, l'habitude, nos emplois du temps surchargés, la course permanente expliquent ces comportements mais nous pouvons cependant, chacun, nous poser une question légitime, "est ce que je fais attention à ma vitesse sur nos routes ?"



LES DÉCHETS INTERDITS DANS VOTRE POUBELLE



Les piles, les batteries ou les ampoules : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.

Les médicaments périmés : ils doivent être rapportés en pharmacie, afin d'avoir l'assurance, qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.

Les déchets d'équipements électroniques : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet.

Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points de collecte prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner ou le donner à une association.

Les huiles alimentaires : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.

Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.

Les pneus : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à contacter votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

enedis vous informe

« ELAGAGE = SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE »



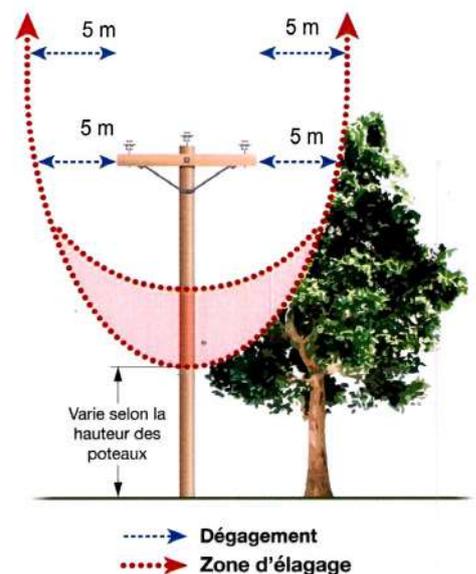
Chaque propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété. Les distances entre la végétation en domaine privé et la ligne électrique doivent être conformes à la norme NF-C.11-201 (cf. schéma ci contre).

Les arbres, arbustes ou branches plantés sur un terrain dont vous êtes propriétaire ne doivent pas dépasser votre domaine et ne doivent pas non plus se trouver sous les lignes électriques. Une distance de 5 m doit être respectée entre votre végétation et le réseau. Pensez aussi à anticiper la pousse de cette végétation.

L'élagage doit être réalisé par le propriétaire ou l'occupant à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après envoi d'une DT DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

La chute de vos arbres ou branchages sur le réseau électrique peut engendrer des blessures graves voire mortelles ou des dégâts au réseau ; la réparation des dommages vous sera alors demandée.

« Pour la sécurité de tous,
Pour éviter des coupures d'électricité lors d'évènements climatiques
Pour vous et pour les autres utilisateurs du réseau »



LES DECHETS VERTS

Ce ramassage concerne les personnes âgées de plus de 70 ans, les femmes veuves, les personnes ayant de graves problèmes de santé (hospitalisation handicap temporaire), les personnes à mobilité réduite.

Les bénéficiaires doivent être inscrits en mairie, **le renouvellement** de cette inscription est automatique chaque année.

Ne sont ramassés que des végétaux (tailles, élagages, feuilles, gazon) mis en sacs de 125 litres maximum jusqu'à 1m3 pour des raisons écologiques, de salubrité et de maniabilité (aucun sac poubelle ou autre sac ne sera ramassé).

PROCHAINS RAMASSAGES

JEUDI 15.09.2022 BOURG
LUNDI 19.09.2022 NORD

A l'inscription, deux sacs sont fournis par la Municipalité. Vous pouvez utiliser des sacs supplémentaires mais uniquement des sacs à déchets de jardin sans dépasser 1m3.

Les sacs une fois vidés sont laissés sur place.

DESTRUCTEURS D'ANIMAUX

Vous pouvez trouver la liste de destructeurs d'animaux (guêpes, frelons, essaims d'abeilles) sur le site du SDIS 18 :

<https://pompiers18.fr/wp-content/uploads/2022/03/Carte-liste-entreprises-DINS-1.pdf>



**HORAIRE
DECHETTERIE**



	TROUY		BOURGES (Les Danjons)
	ÉTÉ à partir du 1 ^{er} avril	HIVER à partir du 2 novembre	Fermée les jours fériés
Lundi	9h-12h / 15h-18h	9h-12h / 14h-17h	Lundi au samedi 10h à 12h et de 14h à 18h
Mercredi	15h-18h	14h-17h	
Vendredi	15h-18h	14h-17h	
Samedi	9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-17h	
Dimanche			10h-12h

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNAL

L'atlas de la biodiversité intercommunal est un outil de science participative. Le but de l'opération est d'inviter à regarder la nature et prendre conscience que la faune sauvage est présente partout sur le territoire, que l'on soit en milieu rural ou en milieu urbain.

Il est téléchargeable sur le site de l'agglomération Bourges Plus.



Les habitants de toutes les communes de l'agglomération de Bourges sont invités à observer et signaler la présence d'un des 14 animaux ci-dessous.

Vous trouverez pour chacun d'entre eux, en cliquant sur son nom à droite de la page sur <https://www.agglo-bourgesplus.fr/site/atlas-de-la-biodiversite-intercommunal> une fiche d'identification sur la période à laquelle vous pourrez observer ces animaux et des caractéristiques morphologiques pour bien les reconnaître.

L'objectif de cet outil est de réaliser une cartographie de ces espèces et d'envisager d'éventuelles mesures de protection pour favoriser le maintien de la biodiversité animale sur le territoire de Bourges Plus.

Vous pourrez envoyer votre donnée, par message à l'adresse suivante : atlas.biodiversite@ville-bourges.fr

TABLEAU DES PÉRIODES D'OBSERVATION

ESPÈCE/MOIS	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Ver luisant												
Orvet												
Crapaud accoucheur												
Fouine												
Hérisson												
Pipistrelle												
Petit rhinolophe												
Rougequeue à front blanc												
Martin-pêcheur												
Chouette hulotte												
Flambé												
Grand paon de nuit												
Cétoine												
Moule												

Une exposition sur ce thème est en circulation dans les communes de l'agglomération. Elle sera présente sur notre commune au Centre de Loisirs, dans les écoles maternelles et primaires.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le Bien Vivre à Trouy n° 93 (page 14) concernant l'activité de Mme Anne DELATOUCHE. Il fallait lire "nouvelle conseillère immobilière" à la place de "nouvel agent immobilier à Trouy".

NOUVELLE CONSEILLÈRE IMMOBILIÈRE

Aude RUSCH, jeune trucidienne de 26 ans, maman de deux enfants, a choisi de vivre sa passion dans l'immobilier, en tant que conseillère en immobilier indépendant chez "proprietes-privees.com" depuis avril 2022.

Son activité regroupe la vente de maisons, de terrains, l'estimation gratuite du bien, l'accompagnement pour la mise en vente, les visites, l'accompagnement pour la meilleure solution de financement, la gestion avec le notaire, ...

Aude est très attentive à vos besoins, très disponible et très sérieuse dans ses recherches pour trouver le bien qui vous convient.

Elle recherche des emplacements pour apposer ses panneaux publicitaires.

Son secteur de prédilection est Trouy et ses alentours proches (Plaimpied-Givaudins, Arçay, La Chapelle Saint-Ursin, Saint-Doulchard).

Vous pouvez la contacter au 07 85 37 84 50 ou par mail a.rusch@proprietes-privees.com.



COUVRE TOÎT ENERGY

Gaëlle et Jimmy Tisserand vous accueillent, depuis le 28 mars dernier, 4 bis Les Vallées Froides à Trouy, route de Saint-Amand, dans les anciens locaux des Saveurs des Marais.

Leur société, Couvre Toît Energy, installée auparavant à Asnières-les-Bourges, a vu le jour en novembre 2019 et est spécialisée dans la vente et l'installation de poêles, de cheminées, de fenêtres de toit, la couverture, la zinguerie et le ramonage. Elle compte 4 salariés.

Leur société est qualifiée RGE qui donne droit à de possibles aides de l'Etat. Le devis est gratuit.

Jimmy a une expérience de 21 ans dans le métier, Gaëlle est secrétaire comptable depuis 20 ans.

N'hésitez pas à les contacter du lundi au vendredi de 10H à 12H et de 14h à 18H30 au 06 34 68 71 99 ou par mail couvretoitenergy@gmail.com.



LES EFFECTIFS DE LA RENTREE SCOLAIRE 2022/2023



Les effectifs scolaires, pour cette nouvelle rentrée 2022/2023, sont en nette hausse au niveau de la maternelle du Bourg avec 71 élèves pour 3 classes ce qui est une très bonne nouvelle pour la sauvegarde de nos écoles.

Ils se maintiennent pour les deux écoles élémentaires avec 127 élèves inscrits pour 6 classes au Bourg et 100 élèves inscrits pour 5 classes au Nord.

En revanche, et c'est également une surprise, les effectifs se maintiennent également à la maternelle du Nord, malgré la fermeture d'une classe, avec 51 élèves inscrits pour 2 classes.

DU NOUVEAU AU CHÂTEAU

Avec la mise en place du jardin pédagogique du château Rozé, des animations en faveur des élèves des 4 écoles de Trouy ont pu avoir lieu.

Certaines ont été réalisées par Patrick Lesme, responsable des espaces verts et du fleurissement de notre commune, et d'autres ont été réalisées par Frédéric Thelinge, animateur nature de l'association Cher Emploi Animation.

Grâce à ces interventions de qualité, les semis, les repiquages, bouturages et plantations n'ont plus de secret pour les élèves du Nord comme du Bourg.

Certains ont même pu construire un hôtel à insectes et modeler des lutins en terre sur le tronc des arbres derrière le château.



CADEAUX AUX ELEVES DE CM2



Le Maire et son Adjointe en charge des affaires scolaires se sont rendus dans les écoles, en cette fin d'année, afin de remettre le traditionnel cadeau pour les CM2 qui partent en 6ème.

Les élèves ont pu recevoir un éco-gobelet à l'effigie de la commune, ainsi qu'une clé USB et une carte cadeau Cultura de 20 €.

Nous leur souhaitons bonne continuation au collège.

CHANGER DE NOM DE FAMILLE EST PLUS SIMPLE DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2022



Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est possible de changer son nom de famille par simple déclaration à l'état civil. Cette procédure, introduite dans le Code civil par la loi du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation, sera possible une fois dans sa vie.

Toute personne majeure pourra changer de nom de famille simplement, en prenant, par substitution, le nom du parent qui ne lui a pas été transmis à la naissance et en déclarant son choix par formulaire à la mairie de son domicile ou de son lieu de naissance. Avant d'enregistrer ce changement, l'état civil laissera un mois de délai au demandeur, qui devra se présenter de nouveau en mairie pour confirmer cette décision.

Aucune justification ne sera exigée pour cette procédure simplifiée qui permettra de choisir pour nom de famille celui de sa mère, de son père, ou les deux, ou d'en inverser l'ordre lorsque cette possibilité avait déjà été utilisée à la naissance.

D'autre part, pour les enfants mineurs, un parent disposant de l'autorité parentale qui n'a pas transmis son nom de famille, peut ajouter celui-ci, à titre d'usage, au nom de l'enfant mineur. Il devra informer l'autre parent. Ce dernier pourra saisir le juge aux affaires familiales, en cas de désaccord. Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord sera nécessaire. Le changement de nom d'un adulte s'étendra de plein droit à ses enfants de moins de 13 ans. Au-delà, leur consentement sera aussi requis.

Hormis ces nouvelles dispositions, la procédure de changement de nom (adoption d'un autre nom que celui des parents, francisation du nom de famille, etc.) reste identique et doit passer par un agrément du ministère de la Justice, qui peut le refuser s'il estime que les raisons invoquées sont insuffisantes, et par une publication légale si la demande est acceptée.

DU NOUVEAU AU SERVICE TECHNIQUE



M. David Le Louarne a pris ses fonctions le 1er août dernier, en tant que responsable des services techniques de la ville de Trouy, en remplacement de M. Olivier Vallet, parti dans une autre collectivité.

Marié, père de deux enfants, âgé de 49 ans, David a habité 17 ans à Trouy avant de partir dans une autre commune de l'agglomération.

Il a travaillé dans une grande collectivité en tant que contrôleur de travaux pendant plus de 10 ans.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

PASSAGE À L'HEURE D'HIVER



Le passage à l'heure d'hiver s'effectue le dernier dimanche d'octobre. Cette année, on passera à l'heure d'hiver **dans la nuit du samedi 29 octobre au dimanche 30 octobre prochain**. A 3h du matin, il sera 2h. On gagnera une heure de sommeil !

DEFI INTER-ENTREPRISES



La ville de Trouy va engager deux équipes, composées d'élus et de membres du personnel communal, lors du 25ème défi inter-entreprises qui aura lieu le 30 septembre prochain, à la base de voile du Val d'Auron.

N'hésitez pas à venir les encourager.

DISPOSITIF « JE M'INVESTIS POUR TROUY »



La Municipalité, en partenariat avec les associations de la commune, propose d'associer les jeunes dans les diverses manifestations organisées à Trouy.

A travers le dispositif «Je m'investis pour Trouy», **les jeunes âgés de 16 à 17 ans** ont l'opportunité de découvrir le fonctionnement de leur commune, de s'investir pour elle tout en étant récompensés pour leur action, en effectuant des missions citoyennes qui durent 3h et sont gratifiées à hauteur de 15 €.

Ce dispositif est très apprécié par les associations pour l'échange avec les jeunes.

Si vous avez 16 ou 17 ans, venez-vous inscrire aux missions citoyennes.

Les dossiers sont à retirer à l'accueil de la mairie (place du 8 mai 1945) ou à télécharger sur le site internet www.villedetrouy.fr/serviceenfance.

Contact : Mme Anne THANG au 02.48.64.78.14 ou anne.thang@ville-trouy.fr

NOUVEAUX ARRIVANTS

La Municipalité offre tous les ans un arbre ou un arbuste aux nouveaux arrivants. Vous êtes concernés si :

- votre permis de construire a été achevé en 2021,
- vous avez acquis un bien sur la commune en 2021.

Un courrier vous sera adressé.

Si vous êtes concernés et ne recevez pas votre courrier, nous vous prions de nous en excuser et nous vous invitons à contacter Mme Valérie Georges au 02.48.64.78.13 ou par mail à valerie.georges@ville-trouy.fr qui vous le fera parvenir.



REPAS ET COLIS AUX AÎNÉS



Le repas des aînés aura lieu le **dimanche 4 décembre 2022**.

Toutes les personnes âgées de 70 ans et plus recevront courant septembre, leur invitation accompagnée d'un questionnaire à retourner au C.C.A.S. **avant le 23 septembre**.

Si vous êtes concernés et ne recevez pas votre invitation, contactez Mme Corinne GATIMEL au 02.48.64.78.78.

Bien entendu, si la situation sanitaire venait à se dégrader, des dispositions seraient prises pour assurer la sécurité de tous.

Pour le bon déroulement de ces manifestations (réservations, commandes, ...), nous vous rappelons qu'il est **IMPÉRATIF** de respecter la date limite des inscriptions. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Si vous choisissez le colis de Noël à la place du repas, la distribution aura lieu **le mercredi 7 décembre 2022 de 14h à 16h**

- à l'école élémentaire pour les habitants de Trouy Nord,
- à l'EJMT pour les habitants de Trouy Bourg.



Comme chaque année, le C.C.A.S. offrira, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un cadeau d'une valeur de 25 €, sous la forme d'un virement bancaire :

⇒ aux enfants placés dans des familles d'accueil truciennes, (**l'attribution est automatique**),

⇒ aux personnes porteuses de handicap (ne bénéficiant pas du repas des aînés, ni du colis) reconnues handicapées catégorie C ou 80 % d'invalidité) **qui en ont fait la demande**.

BOURSE AUX ÉTUDES



Depuis 2018, le C.C.A.S. a mis en place une **bourse aux études pour les étudiants** dont l'attribution est soumise à condition de ressources. En effet, pour en bénéficier, le quotient familial **du foyer** doit être inférieur ou égal à **730 €**.

Si vous souhaitez déposer une demande, vous pouvez contacter le C.C.A.S. qui vous transmettra un dossier à compléter et à retourner, accompagné :

⇒ d'un dossier détaillé de votre projet (études envisagées, démarches entreprises, aides financières sollicitées, ...),

⇒ des justificatifs de ressources du foyer (salaires, allocations, indemnités, pensions alimentaires perçues, ...).

A réception de ce dossier, un rendez-vous avec M. Didier Georges, Vice-Président du C.C.A.S. pourra vous être proposé afin de compléter votre dossier en vue de sa présentation au Conseil d'Administration.

TELETHON COLLECTE DE PILES

La Municipalité a décidé de renouveler l'opération 1 pile = 1 don.

Pour chaque tonne de piles récupérées, 250 € sont reversés au profit de l'AFM-Téléthon pour la recherche médicale.

Les tonnes collectées sont recyclées et servent à la fabrication de nouvelles piles, batteries et objets usuels en métal.

Cette opération d'envergure nationale est porteuse de sens, car elle combine protection de l'environnement et aide à la lutte contre les maladies génétiques rares.

Vous pouvez déposer vos piles à l'accueil de la mairie.

Un petit geste pour une grande cause.

1  = 1 
DON
de l'énergie pour le Téléthon !

SOIRÉE BEAUJOLAIS

La Municipalité de Trouy
La Boulangerie Jacob, la Charcuterie traiteur Papin,
l'Épicerie Panier Sympa et l'association des ASSMAT

vous invitent

à la soirée Beaujolais

le vendredi 18 novembre 2022 à 19h
à l'Espace Jean-Marie Truchot à Trouy Bourg

animée par l'association "L'as Des Astres" Agnès DJ

Entrée gratuite

Inscription selon les places disponibles

(coupon-réponse au dos)

CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES DE NOËL

Encore quelques semaines et ce sera Noël !

Voici venu le moment de sortir guirlandes électriques, sujets de Noël et autres illuminations pour décorer votre maison.

La Municipalité de Trouy met à l'honneur tous ceux qui offrent une part de rêve aux passants en organisant le concours de la plus belle maison illuminée de Noël.

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription sur le site villedetrouy.fr, rubrique manifestations.

Inscription à retourner en Mairie au plus tard le 15 décembre

La remise des prix aura lieu le mercredi 21 décembre 2022

(coupon réponse au dos)

SOIRÉE BEAUJOLAIS

Inscription, **suyant les places disponibles**, à retourner en Mairie **avant le 28 octobre 2022**.

Nom.....

Adresse.....

Tél (en cas d'annulation)

Nombre de personnes

(Si vous vous inscrivez avec un groupe, merci de ne pas vous inscrire individuellement)

Assiette de cochonnaille :

(terrines de pintade, galantine de volaille, boudin noir, rosette, salami, galantine de volaille) **4,00 € x.....**

Crottin : 1,00 € x.....

Paris Brest : 2,20 € x.....

Petit pain 0,40 € x.....

Le prix de la bouteille de Beaujolais sera indiqué sur place.

Paiement sur place

Mairie de Trouy, Place du 8 mai 1945, 18570 Trouy - Tél : 02.48.64.78.18 - Fax : 02.48.64.74.96 - Site : villedetrouy.fr

CONCOURS MAISONS DÉCORÉES DE NOËL

Inscription 2022

à retourner en Mairie au plus tard le 15 décembre

Nom, Prénom.....

Précisez âge **si enfant**.....

Adresse.....

Tél

Décors de jour

ou

Décors de nuit

Rayer la mention inutile

Il ne sera pris en compte qu'un seul choix



SAMEDI 27 AOÛT 2022

à partir de 20h30

PARC DU CHÂTEAU ROZE



FEU D'ARTIFICE À 22H30



Le feu d'artifice aura lieu si les conditions météorologiques le permettent.



**CONCERT
PARC DES LUTINS
TROUY NORD**

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022 A 20h

Organisé par la
Municipalité de Trouy
en collaboration avec
l'association
TNAPE
Buvette-barbecue

IPNS



LES ACTIVITES PERMANENTES

ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT

	LUNDI	MARDI	JEUDI
Country	19h à 20h		
Gym	20h15 à 21h15	18h30 à 20h15	18h30 à 20h15

Renseignements utiles

Discipline	Association	Public concerné	Contact		Date de reprise
Country	American country's	Adultes	M. GERBAUD	06/50/69/00/25	19 septembre
Gym	Forme Fitness Trouy	Adultes	Mme LEDUC	06/03/41/23/80	3 octobre

SALLE MULTISPORTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Danse	17h30 à 19h30		14h à 18h30		
Pilates / yoga			9h15 à 11h15		
Yoga		10h30 à 11h45			
Gym équilibre		14h30 à 16h30			
Judo		17h à 19h			
Krav Maga		19h15 à 21h			
Aïkido				18h30 à 20h	
Basket					17h à 18h30

Renseignements utiles

Discipline	Association	Public concerné	Contact		Date de reprise
Danse	Groupement de Parents d'Elèves	Enfants et ados	Mme THANG	06/60/20/59/93	12 septembre
Pilates / yoga	Forme Fitness Trouy	Adultes	Mme LEDUC	06/03/41/23/80	19 septembre
Yoga	Rezaynergie	Adultes	Mme BEI	06/12/92/33/22	6 septembre
Gym équilibre	AGVLD	Seniors	M. CHEVRETTE	06/29/73/57/43	20 septembre
Judo	Bourges Judo	Enfants et ados	Bourges Judo	02/48/70/45/13	6 septembre
Krav Maga	Krav Maga Global 18	Adultes	M. BLANC	07/66/13/13/20	30 août
Aïkido	Aïkido traditionnel Trouy 18	Adultes	M. LEBOEUF	06/61/49/57/52	8 septembre
Basket	Club Sportif Bourges Basket	Enfants	M. COUSIN	06/61/37/60/66	23 septembre

BIBLIOTHEQUE

	LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
Bibliothèque	16h30 à 19h	15h à 18h	17h à 19h	10h à 12h
Peinture		17h45 à 20h30		

Renseignements utiles

Discipline	Association	Public concerné	Contact		Date de reprise
Peinture	Atelier des couleurs	Adultes	Mme CUISINIER	02/48/64/71/83	31 août

CENTRE CULTUREL TROUY NORD

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
Gym	18h30 à 19h30		9h à 10h	18h30 à 19h30
Chorale			18h à 20h30	
Kick Boxing		19h à 21h		19h à 21h

Renseignements utiles

Discipline	Association	Public	Contact		Date de reprise
Gym	AGVLD	Adultes	M. CHEVRETTE	06/29/73/57/43	12 septembre
Chorale	Compagnons de Chœur	Adultes	Mme FAROUX	02/48/55/27/19	7 septembre
Kick boxing	Cobra Kick Boxing	Adultes	M. DEBOSSCHERE	06/30/97/61/26	6 septembre

LES MANIFESTATIONS

UNE NOUVELLE ASSOCIATION SE CRÉE À TROUY «LES CHEVALIERS DU MALT»

Cette association a pour objet la formation à l'art de la dégustation et à la découverte du whisky.

La finalité est de faire progresser la culture des membres de ce club, à travers le partage et la convivialité (avec modération bien sûr).

Les séances thématiques auront lieu 4 fois par an. L'adhésion annuelle est de 30 €. L'adhésion est ouverte à tout adulte, amateur ou non de ce divin breuvage.

M. Jean-Christophe Augé, Président, M. Philippe Bisson, Trésorier, M. Franck Breteau, Secrétaire

Une soirée conférence sur l'histoire du whisky se déroulera le **vendredi 14 octobre 2022 à 18h30 à l'Espace Jean-Marie Truchot**. Conférence gratuite.

Une dégustation sera ensuite proposée sur inscription pour découvrir plusieurs whiskies du monde en partenariat avec un caviste (une participation sera demandée à hauteur de 20 € par personne).

Inscription auprès du trésorier, M. Bisson au 06-33-67-42-71

La rentrée, c'est aussi au caté !



Samedi 3 septembre de 14 h à 17 h

Salle Jean de Berry
(10 Rue de l'Abbé Moreux - derrière l'église du Sacré-Cœur)

APRES-MIDI DECOUVERTE & INSCRIPTIONS

(Éveil à la foi, Catéchisme, Aumônerie des collèves)

Pour tout renseignement, contacter Patricia : patricia.kt@hotmail.fr
Pôle catéchèse de la Paroisse 10 Rue de l'Abbé Moreux
☎ 02 48 20 00 89 du mardi au vendredi de 14 h à 18 h

Trouy : Réunions de rentrée pour les parents
(inscriptions et renseignements)

Catéchisme (enfants école primaire)

Judi 15 septembre
20h30
Salle Préfa

(derrière la Bibliothèque Municipale)

Aumônerie (années collège)

Judi 22 septembre
20h30
Salle Préfa

(derrière la Bibliothèque Municipale)



TROUY-BOURG

11 SEPTEMBRE 2022

L'ENTENTE DES MARCHEURS DE TROUY ORGANISE SA

RANDONNÉE MARCHE DES FLOTS

20KM 3,50€ - 15KM 3€ - 10KM 2,50€ - 5KM 2€

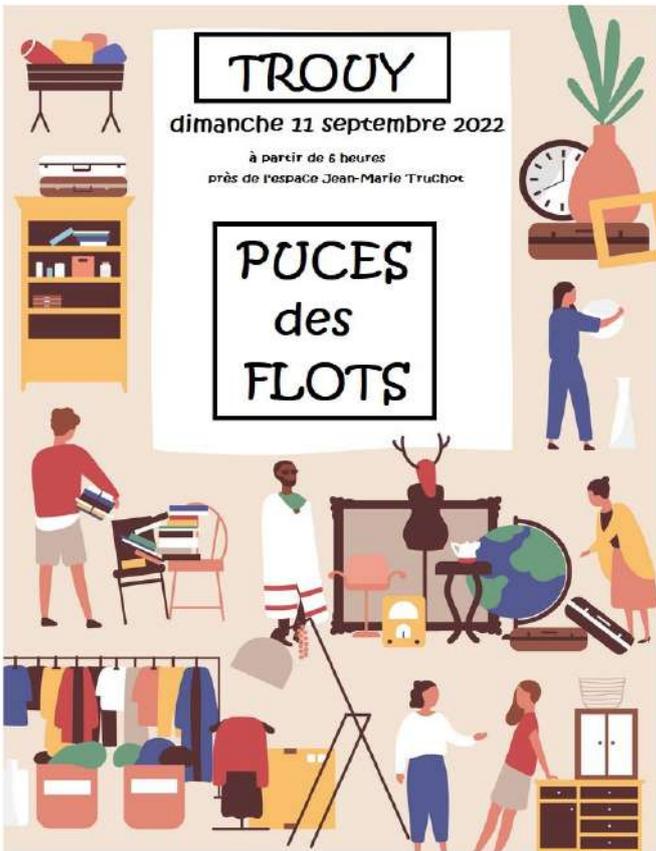
DÉPARTS : 7 H 30 à 10 H

ESPACE JEAN MARIE TRUCHOT Avenue DU CABARET TROUY-BOURG



06 29 65 74 87

IPNS



2 euros le mètre - la longueur de la voiture (+remorque éventuelle) sera comptée
tout véhicule entrant ne ressort plus

réservation au 06 63 88 91 26



FESTIVAL DES ARTS DE TROUY

24 septembre 2022 - de 14h à 19h
25 septembre 2022 - de 10h à 18h



Tableaux de
l'Atelier des Couleurs de Trouy

Invitée d'honneur

Aurélie Bych

1^{er} prix pastel

du 29^{ème} salon international
Arts et Peinture de Bourges

ENEZ NOMBREUX DECOUVRIR
NOS ŒUVRES !

Centre culturel des Talleries - Route de Châteauneuf, 18570 TROUY NORD
→ derrière l'arrêt de bus « pertuisane » et à côté de l'école primaire

MODERN' JAZZ

Lundi
G2 bis (CM2/6ème) : 17h30 - 18h30
G1 Ados : 18h30 - 19h40

Mercredi
G2 (CE2/CM2) : 14h15 - 15h15
Initiation (CP/CE1) : 15h15 - 16h15
Eveil (MS/GS) : 16h15 - 17h00
cours à partir de 4 ans et +
(moyenne section)

Tél Anne : 06-60-20-59-93
Facebook : Danse Modern Jazz Trouy
Mail GPE : gpetrouybourgoutlook.fr



Reprise des cours :
Lundi 12 septembre
2022
salle multisport de
Trouy Bourg

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
UNIQUEMENT POUR LES NOUVEAUX
Vendredi 09/09 de 18H00 à 19H00
Hall de la salle multisport à Trouy Bourg

Dimanche 25 septembre - 14h30
Espace J-M Truchot - TROUY

THE DANSANT

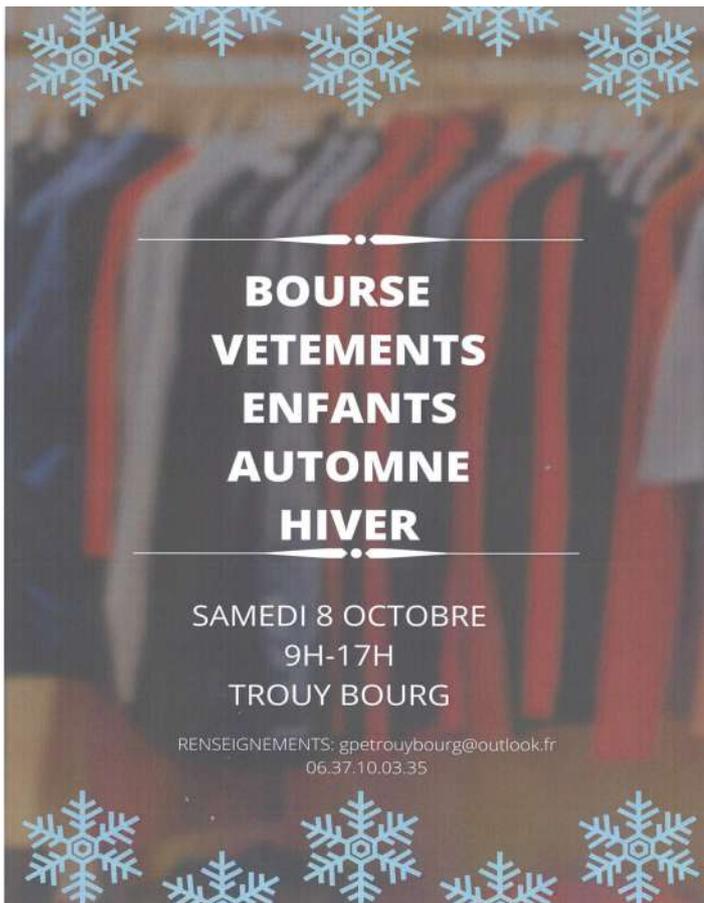
avec

Sébastien
PERRIN

10€



AAAEMD - Trouy Festivités
Renseignements 06 62 13 97 59

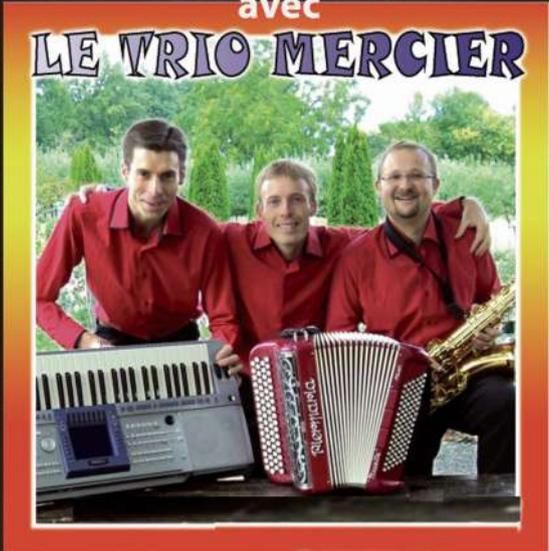


**BOURSE
VETEMENTS
ENFANTS
AUTOMNE
HIVER**

SAMEDI 8 OCTOBRE
9H-17H
TROUY BOURG

RENSEIGNEMENTS: gpetrouybourg@outlook.fr
06.37.10.03.35

10€ **TROUY**
Espace JM Truchot - **14h30**
Dimanche 9 octobre 2022
THE DANSANT
avec
LE TRIO MERCIER



Cyclo Club de Trouy
Renseignements 06 62 13 97 59



HALLOWEEN
VENDREDI
21 OCTOBRE

À PARTIR DE 18H ...
JUSQU'À 19H30

**CENTRE CULTUREL
TROUY-NORD**

**GOÛTER OFFERT
AUX ADHÉRENTS**
(sur réservation avant
le 17/10)

non adhérents bienvenus: 2€ enfant
(sur réservation avant le 17/10)

Maquillage 1€

**concours de
déguisements!!!!**

INFOS & RÉSERVATIONS
ecoletrouynord@gmail.com

Locs de cet événement, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Samedi 29 octobre 2022
Espace J-M Truchot

«NUIT d'AUTOMNE»
Dîner dansant
animé par



**Jean - Pierre
COUSTEIX**

Repas préparé et servi par Mehun Gastronomie
Organisé par l'AAAEMD - Trouy Festivités
Renseignements auprès d'Alain Lauerjat - 06 62 13 97 59

SAMEDI 12 NOVEMBRE
ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT



REPAS
SALADE DISCO
ASSIETTE ANGLAISE
CHIPS
BROWNIE CREME ANGLAISE

15€ repas compris
 10€ pour les enfants de moins de 12 ans
surprise aux enfants



renseignements au 06 63 88 91 26

Déballage

Vêtements Enfants Jouets

Buvette

Dimanche
 20
 Novembre
 9h à 16h

Centre Culturel
 Trouy-Nord

Tarifs: 2,50€ non adhérents | 1€ adhérents
 06 69 44 82 34

association des parents d'élèves
Informations et Réservations
 ecoletrouynord@gmail.com

27^e édition

TROUY
 Espace J-M Truchot

26 nov. 2022
 14h - 19h

27 nov.
 10h - 18h

Marché de Noël

Père Noël

Tombola Magicien sculpteur de ballons

Buffet Buvette

Venez nombreux

RENSEIGNEMENTS GPE
 06.37.10.03.35
 GPETROUYBOURG@OUTLOOK.FR

SAMEDI 3
DECEMBRE 2022
 9-16H
TROUY BOURG
EJMT

BOURSE AUX
JOUETS

LES MANIFESTATIONS

A.G.V.L.D.
Association Gymnastique Volontaire Loisirs Détente.

On vous attend nombreux pour la rentrée de la saison 2022/2023.
La reprise des cours se fera à partir de la semaine 38.

Salle multisports de Trouy
cours équilibre en deux séances le mardi 14h30/15h30..15h30/16h30.

Centre culturel des Talletes Trouy nord.
Lundi de 18h30 à 19h30. Mercredi matin de 9h à 10h. Jeudi de 18h30 à 19h30.

Informations et renseignements.
CHEVRETE Jean-claude 06 29 73 57 43
DUBOIS Jacqueline 06 10 33 28 65



KRAV MAGA SELF-DEFENSE

APPRENDRE À RÉAGIR,
DÉVELOPPER SA CONFIANCE EN SOI,
FORGER SON MENTAL.

REJOINS-NOUS !

À PARTIR DE 15 ANS
MARDI (19H15-21H)
SALLE OMNISPORTS
AVENUE DU CABARET
18570 TROUY

RENSEIGNEMENTS
07 66 13 13 20
WWW.KMG18.FR
f KRAV MAGA GLOBAL18



CÉDRIC
INSTRUCTEUR KMG - G2

Ville de TROUY
KMG 18
KMG 18
KRAV MAGA GLOBAL
KMG 18

YOGA

Une séance d'essai gratuite



Tous les Mardis à Trouy ...

• 10h30/11h45

Reprise le 6 septembre 2022

*Le but ultime du Yoga est de révéler qui nous sommes vraiment.
Découvrir qui nous sommes vraiment, révèle le Bonheur ultime.*



Contact : 06.12.92.33.22 ou rezaynergie@gmail.com - site internet : www.rezaynergie.fr
Association Loi 1901

Votre association sportive à Trouy!!!!

Malgré la température caniculaire du 18 juin, les sportifs(ves) de Trouy et d'ailleurs sont venus nous rencontrer et partager un moment convivial.

Pour nos cours, les informations seront affichées sur les panneaux lumineux de la ville et un flyer sera distribué dès septembre.

La 1ère semaine de cours du lundi 03/10 au jeudi 06/10 sera gratuite.

Les inscriptions, avec fourniture d'un dossier complet, auront lieu le vendredi 07/10 de 17 h à 21 h dans le hall de la salle multi-sports.

L'équipe de FFTrouy sera heureuse de vous accueillir et vous répondre lors de cette soirée d'inscription

Les cours de pilates/yoga ayant été plébiscités nous ouvrons un nouveau créneau en matinée.

Un nouvel encadrant, Régis, animera ce nouveau créneau le mercredi de 9h15 à 11h 15. **Ce cours sera privilégié pour les personnes non actives.**

Le cours du mardi soir sera réservé aux personnes exerçant une activité professionnelle.

Nous vous attendons !



A NE PAS MANQUER

Sous réserve des nouvelles mesures gouvernementales ou d'annulation

ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT

10 et 11/09

Fête des Flots, TTL

11/09

Puces des flots, TTL

11/09

Randonnée des flots, EMT

16/09

Remerciements élections, Municipalité

18/09

Thé dansant, Espoir Trucydien

23/09

Soirée "entreprises", Municipalité

25/09

Thé dansant, AAAEMD

02/10

Thé dansant, Comité des Fêtes

14/10

Conférence histoire sur le whisky, Les Chevaliers du Malt

08/10

Bourse aux vêtements, GPE

15/10

Théâtre, UNC-AFN

09/10

Thé dansant, Cyclo club

29/10

Dîner dansant, AAAEMD

05/11

Concert, Les Compagnons de Choeur

20/11

Thé dansant, Trucydanse

12/11

Soirée années 80, TTL

25/11

Remise des arbres aux nouveaux truciens

13/11

Thé dansant, UNC-AFN

18/11

Fête du Beaujolais, Municipalité

26 et 27/11

Marché de Noël, La Ruche de Trouy

CONSEILS MUNICIPAUX

Mardi 27 septembre à 18h30

Mardi 8 novembre à 18h30

A NE PAS MANQUER

Sous réserve des nouvelles mesures gouvernementales ou d'annulation

CENTRE CULTUREL

24 et 25/09 Exposition peinture, Atelier des couleurs

21/10 Halloween, TNAPE

20/11 Déballage vêtements et jouets enfants, TNAPE

PARC DES PETITS LUTINS

3/09 Concert, Désert Bag et Celtic Jack, Municipalité et le TNAPE

CHÂTEAU ROZE ET PLAINE DE JEUX

27/08 Cinéma en plein air et feu d'artifice

SALLE MULTISPORTS

17/09 Séminaire, Krav Maga Global

MONUMENT AUX MORTS

25/09 Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives

16/10 Hommage au soldat inconnu de la guerre d'AFN

11/11 Armistice 14/18 et commémoration annuelle de la victoire et de la paix et d'hommage à tous les Morts pour la France